



Comment cela va-t-il se faire ?

(Lc 1, 34)

Lettre pastorale

de Mgr DOMINIQUE LEBRUN, archevêque de Rouen,

aux prêtres, diacres,

délégués pastoraux, serviteurs de communauté,

chefs d'établissements de l'Enseignement catholique,
responsables des mouvements et associations de fidèles,

directeurs des services diocésains

et leurs équipes,

ainsi qu'aux séminaristes

et aux personnes consacrées.

Rouen – le 15 août 2017

Chers amis,

Après deux années, je souhaite vous partager quelques orientations pastorales. En somme faire un point d'étape sur la route de l'Évangile empruntée par les communautés du diocèse de Rouen.

Le Pape JEAN-PAUL II a conduit la barque de l'Église jusqu'au troisième millénaire. Il nous disait au début de son pontificat : « L'homme est la route de l'Église » (*Redemptor hominis*, n. 14). Il n'a cessé de scruter les signes des temps, affronter des tempêtes, dialoguer avec tous les hommes et toutes les cultures. En nous quittant – nous précédant – saint JEAN-PAUL II invitait à « repartir du Christ » (Lettre apostolique *Novo millennio ineunte*, ch. III).

Le Pape BENOIT XVI a médité sur l'attitude profonde du croyant à la suite du Christ. Il nous a offert un triptyque, trois grandes lettres : La charité, *Dieu est amour* ! L'espérance, *L'Espérance du salut* ! La foi, *La lumière de la foi*, qui sera signée par son successeur !

Le Pape FRANÇOIS poursuit le chemin, celui de *La joie de l'Évangile* à laquelle ouvre la foi. Au fil des mois, nous recevons du Pape l'exigence évangélique. Repartir du Christ, c'est adopter l'Évangile comme un style et un chemin de vie. L'Évangile façonne les disciples et en fait des disciples-missionnaires.

Nous entendons les exigences de vérité et de justice à l'égard des plus pauvres et de la planète. Nous entendons sa dénonciation constante de l'hypocrisie de « ceux qui disent et ne font pas » (Mt 23, 3). Nous entendons ses appels à la miséricorde, à une charité concrète et à une fraternité sans exclusion.

Le diocèse de Rouen avance sur ce chemin. Ses communautés entendent les appels de l'Évangile, heureuses d'accueillir la Parole de Dieu. Elles sont désireuses de l'incarner et de l'annoncer. Cela est vrai dans les paroisses, les communautés religieuses ou les autres lieux ecclésiaux comme les écoles, les mouvements ou les aumôneries.

Ma joie est grande de prier avec nos communautés, de les écouter, de les regarder. Elles nourrissent et transforment encore ma foi, mon espérance et, j'espère, ma charité. Parfois, je les interroge. J'aime les rapprocher de l'horizon des disciples : la mission et la sainteté ! Par l'initiation chrétienne des adultes ou le déploiement de la charité, j'en vois de beaux fruits.

Je partage aussi la peine de ceux qui voient leurs efforts peu couronnés de succès à vues humaines. Quel déploiement de générosité dans nos communautés pour offrir des temps de prière, de réflexion, de partage ! Mais, aussi, quelle épreuve !

Je pense aux préparations aux sacrements. Beaucoup des bénéficiaires en témoignent joyeusement mais, bien souvent, ils continuent de mener leur vie à côté de la communauté sans lien avec elle, ou persévèrent peu ! J'admire les trésors de foi et d'amitié développés dans l'initiation chrétienne, les camps de jeunes ou les mouvements. Nous en voyons la pertinence évangélique et, pourtant, le nombre des confirmés ou des vocations demeure à notre vue bien insuffisant. Des initiatives fortes pour accueillir des migrants, réfugiés ou pas, se développent au sein même de nos

communautés. Mais elles semblent encore être des gouttes d'eau. Des fidèles témoignent de la grandeur de la famille et du respect de la vie, des associations proposent un dialogue profond et juste avec la société, mais celle-ci semble faire la sourde oreille.

Dans ce contexte, résonne de plus en plus fort l'appel de la mission appelée aussi nouvelle évangélisation. Je ne me prive pas de vous y engager sur tout le territoire. Celui-ci est géographique et aussi culturel : la mission concerne les différents champs de l'activité humaine, personnelle ou commune (familiale, sociale, économique, de loisirs, ...)

« Comment cela va-t-il se faire ? » (Lc 1, 34)

L'interrogation de la Vierge Marie est la nôtre. Je l'entends dans votre bouche et dans mon cœur. Comment faire devant les vagues déferlantes de la sécularisation ? Comment faire avec la diminution du nombre de religieux, de religieuses, de prêtres ? Comment faire devant l'injustice parfois institutionnalisée et les bouleversements des mœurs ?

« Comment cela va-t-il se faire ? » est une bonne question puisque c'est celle de la Vierge Marie à Nazareth. N'ayons pas peur de la porter dans la prière longuement. J'imagine que Marie a continué de se la poser, tout en méditant sur la réponse : « L'Esprit Saint viendra sur toi et la puissance du Très-Haut te couvrira de son ombre » (Lc 1, 35).

« Comment cela va-t-il se faire ? » Acceptons la question, et accueillons les invitations de l'Esprit Saint.

Le Synode diocésain, célébré en 2009-2010, grâce de l'Esprit Saint, a mis en avant « la force de la Parole » et « l'attachement à l'Eucharistie ». Il a situé la mission comme « un service des personnes et de la société » et appelé à être une « Église conviviale et fraternelle ».

Plusieurs attentions ont habité les efforts promus par le Synode :

- Proposition d'une catéchèse fondamentale à ceux qui demandent une étape sacramentelle ;
- L'accueil des familles en développant l'écoute et l'amitié ;
- La place des personnes divorcées et remariées ;
- La visite des personnes isolées et empêchées de se rendre aux assemblées dominicales ;
- La pastorale des adolescents et des jeunes.

Le Synode diocésain a amorcé une réflexion sur les paroisses dégagant l'importance de *Communautés locales* et de ministères laïcs reconnus, en particulier les serviteurs de communauté. Sans oublier l'appel au ministère presbytéral, le Synode a émis deux vœux pour les prêtres : la rédaction d'une grille d'évaluation et la possibilité d'une communauté de vie sacerdotale pour ceux qui en feront la demande.

Le Synode diocésain a également souligné la joie des rassemblements diocésains. Lors de mon arrivée, j'ai été bouleversé par la célébration à la cathédrale. Elle signifiait une attente ou, peut-être, l'interrogation de Marie : « Comment cela va-t-il se faire ? »

Prenons l'habitude de noter en priorité dans nos calendriers paroissiaux, scolaires ou de mouvements, les rencontres diocésaines : **l'appel décisif le premier dimanche de Carême (dimanche 18 février 2018 à 16h à la cathédrale), la messe chrismale le Jeudi-Saint (jeudi 29 mars 2018 à 10h30 à la cathédrale) et la confirmation des adultes à la vigile de Pentecôte (samedi 19 mai 2018 au soir, lieu à préciser).**

« Comment cela va-t-il se faire ? » La question de Marie, comme toute interrogation, porte en elle-même une espérance. Elle est déjà accueil de la demande. Il reste à prendre de nouveaux chemins. Oui, notre joie est grande : « À vous, il est donné de connaître les mystères du Royaume des cieux » (Mt 13, 11). Oui, notre joie est grande d'être associés à Jésus ressuscité, d'être ses disciples, d'être ses missionnaires : « De même que le Père m'a envoyé, moi aussi, je vous envoie » (Jn 20, 21).

En m'appuyant sur la joie profonde d'être amis de Jésus, je voudrais donner des orientations générales en les reliant à quelques engagements concrets de nos communautés pour l'année pastorale. Je vous remercie de relever au fur et à mesure les dates et les propositions. Il serait bon au début de l'année de lire cette lettre en équipe ou en communauté. Qu'elle guide vos orientations et vos efforts pastoraux.

Plusieurs éléments importants sont en recherche. Je les ai déjà évoqués ici ou là. Cela peut insécuriser et, en même temps, nous réjouir : nous sommes en marche... comme aime à le dire notre Pape FRANÇOIS ! Ne nous laissons pas de chercher « comment cela va se faire ». Dans les différents conseils et instances, nous reprendrons la recherche. N'hésitez pas à faire parvenir vos contributions.

La mission sur le territoire à partir des doyennés

La paroisse, telle que le Synode diocésain en a rappelé la pertinence, ne peut plus se vivre sur l'ensemble du territoire diocésain. Plusieurs n'ont plus de curé résidant depuis des années. Comment faire ? Des parties de notre diocèse deviennent « terre de mission ».

Je propose de développer l'intuition des communautés locales. Elle se vit dans une vingtaine de paroisses sur le plan géographique avec des *Serviteurs* reconnus ; elle peut se vivre aussi à travers des groupes de chrétiens liés à des réalités de vie ou par des sensibilités spirituelles, selon le Synode (Orientations, p. 62-63).

La fraternité des disciples de Jésus est le fondement de l'intuition des communautés locales. Elle se vit de manière plus informelle dans des villages ou des quartiers. Des fidèles se connaissent, se rencontrent, prient parfois ensemble, s'entraident et se mettent au service de leur entourage.

Développer des Fraternités

Je souhaite que se développent et se structurent des *Fraternités*, c'est-à-dire quelques disciples vivant en grande proximité : les catholiques du village ou de la rue. Selon les critères du Synode (cf. 4. Vie de communauté), elles ont à se retrouver et à prier ensemble autour de la Parole de Dieu. L'idéal ne serait-il pas que la *Fraternité* se retrouve, même pour un temps bref d'une demi-heure, chaque semaine ? Visibles, elles vivront, humblement et modestement, la fraternité et la charité. Leurs rencontres auront lieu au moment de leur choix mais en s'abstenant de le faire le dimanche matin, réservé à l'Eucharistie où tous sont invités.

Le pardon est déterminant pour la fraternité chrétienne. J'insiste pour que nous renouvelions chaque année « **le dimanche pour se demander pardon en communauté** » au troisième dimanche de Carême (4 mars 2018). Le Synode diocésain écrivait que « la fraternité s'exprime par [...] la faculté à ne pas porter de jugement mais à se pardonner mutuellement » (Orientations, p. 65).

Des équipes de mouvements ou d'associations de fidèles vivent la fraternité. Les communautés religieuses la vivent au quotidien comme un appel radical de l'Évangile. La vie communautaire est évangélique. Des prêtres essaieront d'en témoigner davantage, selon les nominations récentes à Elbeuf, au Grand-Quevilly, à l'archevêché ou, d'une autre manière, à Yvetot et dans le Pays de Bray. « Faites de nouveaux progrès », leur dit saint Paul (1 Th 4, 1) !

Je vous rappelle la *Journée mondiale des pauvres* instituée par le Pape FRANÇOIS à l'avant-dernier dimanche de l'année liturgique, cette année **le 19 novembre 2017**. N'hésitez pas à prendre des initiatives et à échanger vos bonnes idées pour que notre fraternité soit communicative. Le service diocésain de la solidarité constitue une équipe qui fera des propositions.

La famille est le premier lieu de l'apprentissage de la fraternité. La pastorale des familles et le service diocésain de la formation **proposent un livret pour explorer en groupe l'exhortation apostolique « La joie de l'amour »**. Ce sont cinq ateliers pour redécouvrir la richesse de la famille sous le regard de Dieu. Une matinée de lancement aura lieu **le samedi 30 septembre 2017 (horaire à préciser)**, au Centre diocésain, 41, route de Neufchâtel à Rouen.

Au terme de l'année, je souhaite que chaque paroisse envoie une famille, pour être son porte-parole, à la *Rencontre mondiale des familles*. Elle aura lieu du **22 au 26 août 2018 à Dublin** avec le Pape FRANÇOIS.

N'oublions pas les personnes séparées, divorcées, divorcées-remariées. En ce qui concerne ces dernières, quelques paroisses ont commencé le deuxième temps d'accompagnement, au for externe. N'hésitez pas à en rendre compte aux délégués diocésains : PHILIPPE et SYLVIE GRAVET (familles) ou THIERRY GRENET et RAPHAËLE TIBERGHEN (divorcés-remariés). Ce serait bien que la lettre que je leur ai écrite soit toujours disponible dans les lieux d'accueil, les secrétariats paroissiaux, les écoles.

Les jeunes vivent spontanément une proximité favorable à la fraternité. Relevons les défis que le prochain Synode romain sur les jeunes et les vocations relève, et que nous connaissons déjà en grande partie. L'ouverture à cette rentrée de la résidence *Pier-Giorgio-Frassati* au Centre diocésain sera une belle école de la fraternité avec le Christ.

Aller vers des territoires de mission

Parallèlement au développement des *Fraternités* et des *Communautés locales*, nous prendrons acte des territoires qui seront rattachés à des paroisses, sans en faire partie directement. Ce sont des territoires de mission que des missionnaires – évêque, prêtres, diacres ou fidèles laïcs – seront appelés à visiter. Ce sont des lieux où nous ne pouvons plus maintenir la vie paroissiale avec ses structures habituelles à commencer par la présence d'un curé. Ce seront autant d'appels à y vivre la mission. Elle se fera par la conjugaison des efforts des disciples qui y résident et des apôtres qui s'y rendront pour un temps déterminé.

Dans chaque doyenné, je nomme auprès du doyen un autre prêtre afin de préparer sur leur territoire les choix correspondants à ces orientations¹ :

- Développer la fraternité ;
- Passer à des territoires de mission identifiés ;
- Faire des choix missionnaires pour le doyenné, en particulier pour les jeunes ;
- Penser l'annonce et la proposition chrétienne en termes d'initiation chrétienne et s'adressant aux personnes et aux familles en même temps ;
- Eventuellement, réaménager les contours des paroisses sur le territoire du doyenné.

Cela suppose que certains doyennés aient des liens avec le voisin. Le territoire du doyenné de Rouen Est semble, lui, devoir être partagé.

Les prêtres reconnaîtront la quatrième hypothèse travaillée lors des rencontres du *presbyterium* cette année. Prochainement, avec le vicaire général, je m'engagerai à visiter les doyennés pour participer plus directement à la recherche sur le territoire. Je n'envisage pas de plan global pour le diocèse.

Les ministères ordonnés, et les ministères laïcs reconnus

La recherche d'une meilleure disposition à l'évangélisation articule la mission des communautés et celle des ministères ordonnés. Ceux-ci sont la présence sacramentelle du Christ, Pasteur et Serviteur. Par eux, l'Église est l'Église de Jésus-Christ. Nous avons à recevoir les prêtres et les diacres que Dieu nous donne, en accueillant leurs charismes. Continuons d'appeler et de prier.

¹ Pays de Bray : P. SEBASTIEN SAVARIN (doyen) et P. CHRISTOPHE POTEL ; Pays de Caux : P. BENOIT BRENTOT (doyen) et P. BENOIT BREANT ; Doyenné de Dieppe : P. GEOFFROY DE LA TOUSCHE (doyen) et P. PHILIPPE MAHEUT ; Rouen Ouest : P. JACQUES SIMON (doyen) et P. MICHEL PATENOTTE ; Rouen Sud : P. AIME MPUTU (doyen) et P. THIERRY QUELQUEJAY ; Rouen Nord : P. BERTRAND LAURENT (doyen) et P. ALEXANDRE GERAULT ; Rouen Est (territoire à revoir) : P. ROMAIN DURIEZ (doyen) et P. FREDERIC MASSET.

J'essaierai de nommer les prêtres là où ils pourront donner le meilleur d'eux-mêmes. Les nominations de cette année ont été faites dans cet esprit. Les territoires de mission et les *Fraternités* supposent aussi des ministres itinérants. La recherche doit encore se poursuivre.

En tous les cas, continuons de demander au Seigneur les prêtres dont nous avons besoin. À nouveau, je demande à ce qu'**une marche pour les vocations soit organisée le dimanche des vocations, c'est-à-dire le dimanche 22 avril 2018**, en paroisse. Avec discernement et audace, proposons aussi le ministère de diacre.

Dans ces territoires, mais pas seulement, la complémentarité avec des ministères reconnus confiés à des fidèles laïcs est à accroître. Les ministères identifiés sont actuellement :

- Les serviteurs de communauté ;
- Les chefs d'établissement catholique d'enseignement ;
- Les catéchètes, capables d'exposer la foi catholique dans sa cohérence ;
- Les secrétaires pastorales des paroisses ;
- Les intendants des biens d'Église (paroisse, école, etc.) ;
- Les guides des funérailles.

Le service diocésain de la formation a préparé une **« École de disciples missionnaires » pour l'année 2018/2019**. Elle est destinée principalement à ceux et celles qui seront appelés à exercer l'un des ministères reconnus, qui est toujours pour un temps déterminé. **L'année 2017/2018 est consacrée à l'appel de candidats pour cette école**. Un document sera disponible au cours du premier trimestre.

Cette année, j'invite d'une manière spécifique aux **Vêpres de la Toussaint à la cathédrale (1^{er} novembre à 16h, suivies d'un verre de l'amitié) tous ceux qui collaborent d'une manière ou d'une autre à la gestion et l'entretien de nos biens d'Église** : Éconamat diocésain, membres des conseils et des commissions économiques ; membres des organismes de gestion de l'Enseignement catholique ; trésoriers, comptables, responsables de l'immobilier des paroisses, membres des comités de gestion, responsables de l'entretien des bâtiments, y compris sacristains. Je leur ferai parvenir une lettre d'invitation par votre intermédiaire. Parmi eux, il y a les futurs « intendants des biens d'Église ».

À la fête de la Toussaint, je publierai une lettre aux fidèles. Elle devrait avoir deux thèmes principaux : la fraternité et la mission, dons de *l'Esprit Saint qui nous couvre de son ombre* (cf. Lc 1, 35). Elle annoncera l'évolution vers des territoires de mission et les ministères reconnus.

Nous venons de vivre une année avec le Père JACQUES HAMEL. Il apporte une lumière plus profonde à mon ministère et à la vie du diocèse, de deux manières :

- Nous ne sommes pas maître du temps ni même des moyens que Dieu nous donne pour conduire son petit troupeau. Je ne doute pas qu'il le veuille « petit » au sens de ces *petits qui sont ses disciples et ses frères* (cf. Mt 10, 42 ; 11, 25 ; 25, 40).
- Dans les difficultés, que le Père JACQUES HAMEL nous apprenne à ne pas nous tromper d'Adversaire. Le seul que nous ayons à craindre est le démon. Le 26 juillet 2016, la liturgie de la Parole contenait ce verset : « L'ivraie ce sont les fils du Mauvais. L'ennemi qui l'a semé, c'est le diable » (Mt 13, 38b-39a).

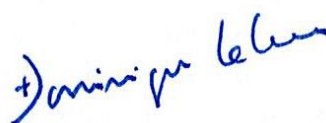
Dans nos communautés et mouvements, nous aurons l'occasion de faire des catéchèses sur le Mal lors de **l'entrée en vigueur d'une nouvelle traduction de la septième demande du Notre Père** : « Ne nous laisse pas entrer en tentation ». **Ce sera au premier dimanche de l'Avent, le 3 décembre 2017.**

Je rends grâce à Dieu pour l'amitié et l'unité dont nous avons témoigné, par la grâce de Dieu, après l'assassinat du Père JACQUES HAMEL, et tout au long de l'année. Chacun, dans sa prière, peut lui demander d'intercéder pour la mission.

« Comment cela va-t-il se faire ? ». Que la vierge Marie, montée au ciel corps et âme, nous attire à son Fils, dans la joie de le suivre et d'aimer comme il a aimé, et qu'elle nous obtienne la grâce d'accueillir l'Esprit Saint : « L'Esprit Saint viendra sur toi, et la puissance du Très-Haut te prendra sous son ombre » (Lc 1, 35).

En toute amitié et en union de prière.

À Rouen, auprès de Notre-Dame de Bonsecours, le 15 août 2017.



✠ DOMINIQUE LEBRUN
Archevêque de Rouen.